

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

COMMUNE DE SAINT GEORGES DE POINTINDOUX

SEANCE du 29 janvier 2026

Date de convocation :
26/01/2026

L'an deux mil vingt-six
Le vingt-neuf janvier à vingt heures trente minutes
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle
polyvalente en séance publique sous la présidence de
Jean-François PEROCHEAU, Maire

Date d'affichage :
26/01/2026

En exercice : 18
Absents : 03
Votants : 16

Etaient présents : Jean-François PEROCHEAU, Maire
Mmes, MM CLERC Cécilia, MÉCHINEAU Jean-Luc, BIRON Olivier,
MALRIEU Jérôme, GUYOT Jean-René, GRIMALDI Jean-Claude,
DUBOIS Karine, OLIVIÉRO Delphine, RICHARD Sébastien, ROBIN Myriam,
MONNERON Yann, GUILBAUD Jean-Maurice, BARRETEAU Gladys, BIBARD
Frédéric.

Pouvoirs : 01

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés MM De PARSEVAL Anne, NÉAU Pierre.

Absent : MM GUÉRIN Sarah.

Madame Anne De PARSEVAL a donné pouvoir à Madame Cécilia CLERC
Monsieur Jean-René GUYOT a été élu secrétaire de séance.

✓ **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR SOUTENIR**
UN SPORTIF DE HAUT NIVEAU EN TENNIS FAUTEUIL
RESIDANT SUR LA COMMUNE

Monsieur le Maire présente une brochure élaborée par Monsieur Geoffrey JASIAK qui réside au lotissement Les Poirières, sur la commune, et pratique le tennis fauteuil à haut niveau. Ce sportif handisport classé 4^{ème} par équipe à la dernière coupe du monde en 2025, souhaite pouvoir participer aux prochains Jeux Olympiques à Los Angeles en 2028. Il sollicite donc sa commune pour un sponsoring afin d'atteindre cet objectif.

Monsieur le Maire propose que la commune lui verse une subvention pour soutenir cet habitant courageux et performant et également mettre en lumière ce sport au niveau local.

Monsieur le Maire propose un vote à main levée pour fixer un montant. Le résultat du vote est :

- Pour une subvention de :
 - 200 € 0 voix
 - 300 € 0 voix
 - 400 € 16 voix

Après avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide de :

- = **VOTER** une subvention exceptionnelle de soutien d'un montant de 400 € à Monsieur Geoffrey JASIAK pour l'aider dans sa participation aux Jeux Olympiques de Los Angeles 2028 dans la catégorie « Tennis fauteuil »
- = **INSCRIRE** au compte 6574 du budget primitif 2026, les sommes nécessaires au versement.



- = **DEMANDER** à Monsieur Geoffrey JASIAK de réfléchir auprès des écoles de la commune, sous la forme qu'il promouvoir son sport et son parcours (match d'exhibi

Envoyé en préfecture le 03/02/2026

Reçu en préfecture le 03/02/2026

Publié le

ID : 085-218502185-20260129-DELCM29012026H-DE

S²LOW

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Jean-François PEROCHEAU

Le secrétaire de séance,

Jean-René GUYOT

